

Pôle Elite 2019/2020

Tennis Club de Caen

Option Circuit France

Public :

6 à 8 joueurs/joueuses de 16 ans et + ayant un projet de niveau national dans le tennis.

Entraînement :

Personnalisé et individualisé en fonction de l'emploi du temps du joueur/joueuse, de la programmation de tournois et des objectifs fixés.

Encadrement :

Recrutement à temps plein dédié uniquement à ce pôle avec du lien établi avec les autres pôles du club d'un entraîneur de haut niveau : Maxime FORCIN sous l'autorité du président du club et du directeur sportif : Roland JULIENNE. Roland JULIENNE sera aussi intervenant sur ce pôle en fonction des disponibilités.

Financement du projet :

2/3 par les familles et 1/3 pris en charge par le club.

Période :

Septembre 2019 à aout 2020.

Contenu :

- 135 heures d'entraînement encadré tennis + 30 heures d'entraînement encadrés physique réparties dans la saison.
- Encadrement et suivi de 6 tournois français.
- Encadrement et suivi d'une tournée de 4 tournois en juillet.
- Encadrement et suivi des championnats individuels jeunes départementaux, régionaux et français le cas échéant.
- 2 regroupements du groupe « vivre ensemble »
- 1 réunion bilan formelle par semestre avec joueur/joueuse, parents, entraîneur et directeur sportif.

Précisions

Regroupement : Vivre ensemble, état d'esprit, cohésion et esprit de club.

Tournois : les inscriptions sont à la charge des parents ainsi que les frais de déplacements, de repas et d'hôtel de l'entraîneur si nécessaire.

La programmation de tournois sera réalisée par l'entraîneur.

Matches par équipe : la participation à la totalité du championnat par équipe senior de printemps est obligatoire. Une participation à quelques rencontres (2 voire 3) du championnat d'automne est obligatoire au service des équipes, en fonction des décisions de l'entraîneur et du directeur sportif. La participation à toutes les rencontres du championnat par équipe 15/16 ans est obligatoire également.

Une prime sera accordée au joueur/joueuse pour la participation à la totalité du championnat par équipe senior de printemps.

Classement 0 : 800 euros ; -2/6 : 1600 euros ; -4/6 : 2400 euros ; -15 : 3200 euros ; N100 à N91 : 4000 euros ; N90 à N81 : 4800 euros...etc...

La prime accordée sera en fonction du classement du joueur/joueuse lors de la première journée de championnat.

Suivis : sur décision de l'entraîneur.

Attitudes

1/ respect des règles

2/ respect des installations

3/ respect des institutions

Tarif : 3120 euros/an, soit 260 euros/mois
Paiement en 1 à 6 fois dès septembre 2019